

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	42 (1913)
Heft:	7
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MORO. — Les poètes du foyer, par Lucien GENNARI. — Courier de la semaine. — Bulletin bibliographique. — Jalouse (poésie). — Le jeûne chez tous les peuples. — Congrès Eucharistique de Malte. — La guerre des Balkans. — M. Ernest Lavisse. — Le Miracle des Perles (feuilleton). — Les trois robes blanches. — La construction automobile en 1913. — Corbeille à ouvrage. — Jeux d'esprit. — Recettes de cuisine. — Mots pour rire. — S'adresser à l'Administration, imprimerie H. Butty et Cie, Estavayer.

* * *

La librairie F. Zahn, à Neuchâtel, fera paraître dans le courant de l'été un nouvel ouvrage monumental, dont les premières livraisons vont sortir de presse. Il est intitulé : **Honneur et Fidélité**, Histoire des Suisses au service étranger, par le Capitaine DE VALLIÈRE. Préface du Colonel-Commandant de corps, U. WILLE. L'illustration, en partie en couleurs, est l'œuvre du peintre B. MANGOLD, à Bâle.

* * *

Annales Fribourgeoises, revue d'histoire, d'art et d'archéologie, Fragnière, Frères, éditeurs, Fribourg, prix de l'abonnement pour la Suisse, 4 fr. 80 franco.

Sommaire du numéro deux, mars-avril 1913. *La seigneurie d'Arconciel-Illens*, par Max de DIESBACH. — *Les armoires d'Arconciel*, par F.-Th. DUBOIS. — *L'Angleterre et le Sonderbund, mémoires d'un diplomate anglais (1837-1848)*. — *L'incendie de Neirivue du 18.avril 1791*. — *Restauration de l'église et du cloître de Hauterive*, par F. BROILLET. — *Acquisition d'un secret alimentaire*, par Messieurs de Fribourg en 1615, par Max de TECHTERMANN. — *Nos chapelles*, par F. DUCREST. — *Notice sur l'ermitage du Gor de la Torche*, par le P. FLEURY.

* * *

Le Papillon, Découpages et Collages, par PARIS-CORBAZ, Apothéloz et Gaudin, Lausanne, chez les auteurs. — Ces découpages de fleurs et de fruits sont destinés aux écoles enfantines, et aussi aux deux premières classes primaires. Ils y accompagnent avec fruit les leçons de dessin. Toutes ces combinaisons dérivent de la forme fondamentale « le papillon » ; elles sont graduées avec beaucoup d'art. Nous ne nous étonnons pas que les enfants aient bientôt choisi le découpage pratiqué de cette façon pour leur branche favorite. Les maîtresses des classes fröbeliennes et enfantines feront bien de consulter attentivement ce petit volume et d'en tirer profit.

E. D.

—————*

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération. — *Cours normal suisse de travaux manuels*. La Société suisse pour la propagation des travaux manuels dans les classes de garçons organise à Aarau, du

13 juillet au 9 août, avec l'appui financier de la Confédération le 28^{me} cours normal de travaux manuels.

Le cours comprendra les divisions techniques suivantes : Cartonnage, menuiserie, sculpture, modelage et dessin, cours pour maîtres de classes gardiennes, y compris jardinage. En outre, trois cours didactiques sont destinés à l'introduction du travail manuel comme base de l'enseignement. Ces trois cours correspondent aux classes de la 1^{re} à la 3^{me} année scolaire, à celles de la 4^{me} à la 6^{me} et à celles de la 7^{me} à la 9^{me}. Ce dernier cours conviendra donc aussi aux maîtres de l'enseignement secondaire inférieur.

Le directeur du cours, M. Hans Mülli, instituteur à Aarau, est chargé de donner les renseignements nécessaires aux intéressés.

— *Physiciens suisses.* La Société suisse de physique a réuni dernièrement à Zurich, une centaine de participants à sa session de printemps. Plusieurs physiciens éminents de l'étranger ont coopéré à la brillante réussite de la réunion. Les travaux présentés, pour la plupart par les professeurs de nos Universités, — notamment par M. de Kowalski, de Fribourg, — ont embrassé tous les domaines de la physique, témoignant par là, et plus encore par leurs résultats, du développement rapide de la jeune société et de l'intense activité qui règne dans les laboratoires suisses.

Fribourg. — *A l'Ecole Normale.* Lundi 17 mars a eu lieu à l'Ecole Normale de Hauterive la clôture des cours des deux premiers trimestres de l'année scolaire. Le matin, dans des écoles française et allemande de la ville de Fribourg, les inspecteurs délégués de la Direction de l'Instruction publique ont assisté aux épreuves orales de pédagogie pratique, qu'ont subies les élèves des quatrièmes cours. Pendant ce temps, M. le conseiller d'Etat Python, assisté des membres de la Commission cantonale des études, a présidé les examens qui ont eu lieu à Hauterive comme d'habitude pour les trois premiers cours des deux sections française et allemande. Vers onze heures, est arrivé Monseigneur l'Evêque du diocèse. A la fin des examens, M. le directeur Dessibourg a présenté les hommages du personnel enseignant et des élèves de l'Ecole Normale au chef aimé du diocèse et à M. le Conseiller d'Etat, Directeur de l'Instruction publique, dont la présence simultanée symbolise dans la circonstance l'harmonie qui existe à Fribourg entre les deux autorités spirituelle et civile, et dont la précieuse bienveillance est une preuve de l'importance majeure qui est attachée à la formation des futurs instituteurs. M. Dessibourg forme des vœux sincères et ardents

pour la santé de M. le conseiller d'Etat Georges Python et termine son allocution en annonçant que la rentrée des classes après Pâques aura lieu le 8 avril prochain.

— *Inspecteurs scolaires.* Lundi 10 mars dernier a eu lieu à Promasens la conférence-examen que les inspecteurs scolaire du canton ont l'habitude de tenir chaque année. La jolie localité glânoise s'était de son mieux mise en frais pour les recevoir. A 7 heures du matin, des voitures attendaient ces Messieurs à la gare d'Oron et les amenaient à Promasens. Après un copieux déjeuner, s'est tenue la séance de travail, au cours de laquelle M. l'inspecteur Crausaz, en présence de la commission d'école et sous les regards attentifs de ses collègues, procéda à l'examen des élèves de l'école. Ceux-ci furent d'abord un peu intimidés, mais ils se rassurèrent bien-tôt et répondirent de leur mieux aux questions qui leur étaient posées. Comme l'examen allait son train, une joyeuse surprise vint réjouir tout le monde : M. le député Jaccoud amenait en automobile M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique, et M. Mauroux, préfet de la Glâne. Vers midi et demi, l'examen était terminé et les inspecteurs faisaient largement honneur au banquet offert par le conseil communal de Promasens. D'excellentes et cordiales paroles furent échangées entre M. le député Jaccoud, syndic, et M. l'inspecteur Barbey, secrétaire à la direction de l'Instruction publique. L'après-midi, M. le conseiller d'Etat Python voulut bien assister à la réunion des inspecteurs, où M. Crausaz eut à entendre la critique, et surtout les félicitations de ses collègues, pour la manière distinguée avec laquelle il avait dirigé son examen.

— † *M. Sarbach.* Le corps enseignant du Lac vient de perdre un membre dévoué en la personne de M. Sarbach, maître à l'école régionale et secrétaire communal à Chiètres. D'origine bernoise, M. Sarbach enseigna d'abord plusieurs années à Champion et à Affoltern. C'est en 1891 qu'il fut appelé à Chiètres. Durant vingt-deux ans, il y a dirigé avec zèle et compétence l'école régionale. Ce fut un homme de devoir et de dévouement.

— *Ecole d'infirmières.* Il vient de se créer à Fribourg avec le concours de l'Etat et sous le contrôle de la Direction de l'Instruction publique, une école d'infirmières dont le but est d'élever la profession de garde-malade à la hauteur d'une science et d'un dévouement permettant aux personnes ayant reçu une certaine éducation de s'y vouer. Elle vise à former un personnel d'infirmières tel qu'il puisse offrir, par ses vues élevées, ses qualités morales et sa science professionnelle,

toutes les garanties possibles pour assurer une parfaite assistance des malades: Cette formation complète, à la fois théorique et pratique, s'offre soit aux jeunes filles qui veulent faire du soin des malades leur profession, soit à celles qui désirent ajouter à leurs études des connaissances spéciales, afin de pouvoir remplir à l'occasion, un rôle de dévouement dans leur famille ou dans la société. L'école d'infirmières reçoit des élèves internes de toute nationalité et des élèves externes ; les unes et les autres ne doivent pas avoir moins de 18 ans et plus de 40 ans. L'ouverture des cours a lieu en octobre. Ceux-ci durent douze mois et se terminent par un examen qui, passé avec succès, donne droit au diplôme d'infirmière. Leur diplôme obtenu, les élèves sortent de l'école, libres de tout engagement et peuvent immédiatement s'établir comme infirmières. Sur leur demande, la direction de l'école leur aide à trouver un poste. Situé sur le plateau de Pérrolles, l'établissement est à quelques minutes de la gare et du tramway. Sa situation pittoresque, son jardin agréable, ses locaux spacieux parfaitement exposés, baignés d'une lumière abondante et d'un air pur et aménagés avec tout le confort moderne, assurent aux élèves toutes les conditions désirables de salubrité et d'agrément. S'adresser, pour obtenir le programme ou des renseignements complémentaires, à l'école d'infirmières, à Pérrolles. Les inscriptions peuvent être reçues toute l'année, jusqu'au 15 octobre.

Zurich. — M. le Président sait se faire obéir! Très conscient de sa dignité et de l'importance des fonctions qu'il remplit avec un peu de marque empesée, le président de l'arrondissement scolaire de la ville de Zurich avait cité à sa barre en indiquant le jour et l'heure un de ses subordonnés, instituteur de l'une des nombreuses écoles de l'Athènes suisse. L'instituteur demanda de remettre à une date un peu plus éloignée l'audience à laquelle il était cité. Le président refusa d'obtempérer à ce désir. Empêché de comparaître, l'intéressé fut frappé d'une amende de 5 fr. Il interjeta appel auprès de l'autorité supérieure ; mais le président eut recours à des poursuites judiciaires et fit prononcer une saisie contre l'impardonnable délinquant.

Berne. — Les fournitures scolaires gratuites ont coûté l'année dernière à la caisse de l'Etat la belle somme de 380,000 fr., soit en moyenne 2 fr. 52 par écolier primaire, 6 fr. 71 par écolier secondaire. Le matériel pour l'enseignement ménager, qui est donné aux jeunes filles, a coûté près d'un franc par élève.

Saint-Gall. — Le Grand Conseil a décidé une réforme de l'Ecole normale, dont les locaux actuels sont trop exigus pour recevoir un nombre suffisant d'élèves. Le canton a besoin, en moyenne, de 40 instituteurs par an et l'Ecole normale ne peut recevoir que 30 élèves par classe; les demandes d'admission dépassent la cinquantaine; chaque année, une vingtaine de candidats sont refusés faute de place. Le Conseil d'Etat proposait donc au Grand Conseil une transformation du bâtiment actuel à Rorschach, afin de pouvoir dédoubler les classes. Le Grand Conseil a adopté cette proposition. Une fraction de l'autorité législative aurait voulu procéder à une réforme plus complète : Rorschach aurait conservé la division inférieure de l'Ecole Normale, et la division supérieure aurait été transférée dans le chef-lieu du canton. Cet avis n'a pas prévalu.

Allemagne. — La conférence scolaire (*Schulsynode*) de Hambourg a formulé une pétition à propos de la nouvelle loi scolaire de cette ville libre, demandant la suppression de l'enseignement religieux dans les quatre premières classes de l'école primaire et que dans les classes supérieures, au lieu de l'enseignement confessionnel, on donne aux élèves des notions de « religion » conformes aux résultats « scientifiques » à orientation historique. Si l'on voulait pourtant conserver le système actuel, qu'au moins soient dispensés de cet enseignement confessionnel les fils des parents qui le demandent! C'est une des cent démarches déterminées par le mot d'ordre sectaire qui traverse maintenant l'Europe et l'Amérique : la laïcisation à outrance de l'école.

Hollande. — La Ligue antireligieuse et internationale des instituteurs officiels de Hollande vient de prendre la détermination suivante : Les 250 instituteurs officiels de Groningue entrent dans la Ligue rouge, dont ils partagent les idées et les principes. Les instituteurs officiels refusent de tenir compte des prescriptions émanant de toute autorité ecclésiastique et religieuse. Ils désapprouvent avec énergie la protection que le gouvernement accorde à l'enseignement privé et ils refusent aux prochaines élections de voter en faveur de candidats qui n'accordent pas leurs préférences à l'enseignement public. Ces déclarations, comme on le voit, ont un grand mérite, — celui de la brutale franchise.

(*Pädagogische Blätter.*)

Angleterre. — Le gouvernement anglais projette une réorganisation complète de l'enseignement public en Grande-Bretagne.

D'après un discours prononcé récemment par lord Haldane et d'après des renseignements communiqués par le *Daily News*, il sera fait une revision des lois scolaires, d'une importance considérable. Elle bouleversera toute l'organisation actuelle et refondra complètement l'enseignement primaire et secondaire. Le trait principal de la réforme est qu'elle aura pour but de faciliter aux enfants des classes pauvres l'accès des hautes études. C'est avant tout une réforme démocratique tendant à faire profiter les mieux doués d'un enseignement qui n'était jusqu'ici accessible qu'aux plus fortunés.

Voici les points principaux de cette réforme : la durée de l'enseignement obligatoire sera augmentée ; les programmes subiront une refonte complète, en tenant compte surtout de l'enseignement technique et manuel ; le contrôle médical sera rendu plus rigoureux ; les enfants de moins de quatorze ans ne pourront plus, comme c'est le cas actuellement, être dispensés de la moitié des leçons, pour travailler dans les fabriques et les enfants de plus de quatorze ans n'obtiendront une dispense à cet effet que sous certaines conditions ; le passage des élèves des écoles primaires aux écoles secondaires et supérieures sera facilité pécuniairement, en ce sens que les aptitudes des élèves décideront seules de leur entrée dans un degré supérieur. En outre, le gouvernement projette de créer de nouvelles Universités, dont l'accès serait aussi ouvert aux enfants bien doués des classes modestes, grâce à la fondation d'un grand nombre de bourses. Enfin, le nombre des instituteurs et des professeurs sera augmenté, et la situation du corps enseignant sera améliorée.

Il est évident qu'un plan de réorganisation aussi vaste ne pourra être exécuté qu'au bout de longues années. Quant aux dépenses considérables que sa réalisation causera, le chancelier de l'Echiquier espère y faire face grâce aux recettes de l'impôt sur le revenu.

Italie. — Le professeur *Lustig* a présenté un rapport sur l'état des locaux scolaires dans le Sud de l'Italie et les îles. D'après ce document, la nécessité s'impose à l'Etat italien d'user de son droit de surveillance pour obliger les communes au respect de l'hygiène. Le rapport de M. Lustig porte pour la Sardaigne sur 233 bâtiments scolaires, avec 700 classes. 31 de ces bâtiments sont seuls utilisés dans un but exclusivement scolaire. 107 de ces locaux sont tels qu'en aucune façon ils ne conviennent pour faire une école. Mais, même pour les 31 locaux précités, ajoute le rapport, très peu répondent aux conditions de l'hygiène ou satisfont aux règlements officiels ;

quelques-uns même sont dans un état lamentable. Parmi les 95 bâtiments qui restent, on en trouve qui n'ont pas de fenêtres, mais simplement une porte ouvrant directement sur la rue; on en voit qui se trouvent dans le voisinage d'étables, d'écuries, de tas de fumier, d'abattoirs ou de cabarets. Il manque environ le $\frac{1}{3}$ des élèves à l'école. Hygiéniquement, ils sont peut-être mieux chez eux. Mais le résultat est d'augmenter le nombre des ignorants de l'alphabet. On en compte 63,57 % dans la province de Sassari, et 71,42 % dans la province de Cagliari. En Sardaigne, il y a plus de la moitié des écoles qui sont ou malsaines ou situées dans un lieu bruyant. 84 sont humides au plus haut degré, ce qui cause des refroidissements, des rhumatismes, etc. Le rapport Lustig signale que, dans quelques locaux, le toit laisse passer la pluie ou que l'humidité perce au travers du mur. On a trouvé quelques écoles au-dessous du niveau de la rue. Sauf 74 bâtiments scolaires, les autres ne sont pas habités seulement par les membres de l'enseignement, mais aussi par d'autres personnes. 95 % des classes n'ont pas d'endroit pour suspendre les vêtements. 90 % des écoles manquent d'eau pour se laver les mains et d'eau à boire. 70 % n'ont pas de cabinets. Seules, 31 écoles ont une cour, et 7 un préau de gymnastique. Il y a pourtant lieu de noter en passant que l'enseignement de la gymnastique est obligatoire en Italie. Dans la province de Sassari, 47 % des classes n'ont pas le cube d'air demandé; dans beaucoup, il est impossible de ventiler; il n'y aucune organisation permettant de renouveler l'air. 90 % des classes doivent être considérées comme insuffisantes. On ne trouve aucune trace de chauffage. Comme on manque d'eau et de personnel, la propreté laisse beaucoup à désirer. Dans 77 % des classes, les bancs ne sont pas appropriés aux élèves; aussi rencontre-t-on des attitudes incorrectes, vicieuses, des déviations, de la myopie. Le professeur Lustig écrit que, dans ces écoles, la contamination est très grande. On y trouve des tuberculeux, des enfants avec lupus ou atteints de conjonctivite qui fréquentent ensemble. La conjonctivite a été trouvée dans 30 écoles sur 233. Le rapport relate que, dans l'une d'elles, 40 % des écoliers ont été affectés par cette maladie, car on n'avait pris aucune mesure de prophylaxie.

